

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 42 (1971)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P234

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 7 Juillet 1971

SOMMAIRE

Du nouveau au BLS — Problèmes actuels de la construction scolaire — A Saignelégier : 15e Journée des apprentis méritants — A propos de la double voie dans le tunnel Moutier-Granges — La caisse maladie « La Jurassienne » a célébré son 25e anniversaire — La Caisse Hypothécaire du canton de Berne fête ses 125 ans — Architecture et handicapés — Chronique économique

Du nouveau au BLS

L'assemblée des actionnaires de la Compagnie du Berne-Lœtschberg-Simplon s'est tenue le 28 juin 1971 à Berne. Il convient de revenir sur cette importante séance, dont on retient l'impression suivante : bien qu'on ne soit toujours pas fixé sur les perspectives de reprise par la Confédération du BLS et des lignes coexploitées — le message du Conseil fédéral aux Chambres attendu à ce sujet n'est toujours pas prêt — notre compagnie ferroviaire cantonale poursuit son expansion de manière fort dynamique.

Les chiffres de l'exercice 1970 sont réjouissants : le bénéfice d'exploitation a augmenté de 2,44 millions, pour passer de 7,88 à 10,33 millions. Le produit total s'est élevé à 92,66 millions (86,98 en 1969) et les dépenses à 82,32 millions (79,09 millions) dont 47,19 millions de frais de personnel (le BLS occupe 2046 personnes).

Pour la première fois, un dividende de 4% a pu être octroyé pour les actions ordinaires de premier rang et les bons de jouissance (4 1/2% pour les actions prioritaires de deuxième rang).

Dans son rapport, le directeur de la compagnie, M. Anliker, a notamment signalé que le BLS étudiait la mise totale à double voie de la traversée des Alpes de Thoune à Brigue. Il n'a pas manqué de rappeler qu'avec ses propres moyens, le BLS a équipé ou est en train d'équiper en double voie 45 des 83 km. (54%) séparant Thoune de Brigue. L'équipement à double voie des 38 km. restants (parmi lesquels 14,5 km. de tunnels et de galeries et 1,5 km. de ponts) représente des investissements de l'ordre de 350 à 450 millions. Il ne saurait évidemment être question de mettre de telles dépenses à la charge exclusive de la compagnie, car il s'agit là d'une tâche nationale. Mais, pour ne pas perdre de temps, le BLS a déjà confié à des bureaux d'ingénieurs privés l'élaboration de plans de détail pour le dédoublement complet de la ligne Thoune-Brigue. Ces projets devraient être terminés vers fin octobre.

M. Anliker a ajouté que le BLS avait également confié à un bureau privé l'étude du dédoublement de la ligne Moutier-Longeau, en vue d'améliorer les voies d'accès à un tunnel de base du Saint-Gothard et à une ligne du Lœtschberg dédoublée. En outre, le dédoublement du Moutier-Longeau facilitera les relations ferroviaires entre Bâle et le Jura d'une part, la Suisse romande, Berne et le Valais d'autre part. Des mesures seront prises dès l'année prochaine pour permettre aux trains d'atteindre la vitesse de 140 km/h. dans le tunnel.

Tels ont été quelques-uns des faits saillants de cette récente assemblée des actionnaires du BLS, assemblée qui, en outre, a appelé à la présidence du conseil d'administration M. le conseiller d'Etat Henri Huber, qui succède à M. le conseiller aux Etats Dewet Buri. L'ADIJ adresse ses vives félicitations à M. Henri Huber, membre de son Comité central, pour cette flatteuse élection.

ADIJ